



Rénovation énergétique • Gare aux arnaques à 1 €

Publié le : 02/04/2019

Isoler ses combles perdus pour 1 € ou remplacer sa chaudière au fioul pour 1 €, c'est inespéré. Pourtant ces offres existent bel et bien, mais les sociétés de démarchage sans scrupules ont flairé le bon filon. Gare aux arnaques, de nombreux ménages en sont victimes.



Les offres d'isolation à 1 € sont financées par les **certificats d'économie d'énergie** (CEE). Ce dispositif complexe impose aux fournisseurs d'énergie et de carburants de soutenir financièrement les travaux d'économie d'énergie des particuliers. Ils ont un quota de CEE à remplir et chaque opération financée au profit d'un ménage leur permet d'en engranger. Sur le papier ça fonctionne, mais dans la vraie vie il arrive que les travaux d'isolation à 1 € génèrent des certificats sans même avoir été effectués !

Des réseaux démarchent par téléphone pour proposer l'isolation du sous-sol ou des combles perdus pour 1 € et récupèrent ainsi tous les documents nécessaires, notamment l'avis d'imposition du foyer. Ils s'arrangent ensuite pour engranger le montant des certificats correspondant à l'isolation, sans même l'avoir réalisée ou en ayant envoyé un ou deux ouvriers incompetents qui désertent très vite le chantier ! L'arnaque est totale.

Si elle est moins visible, elle existe aussi avec les travaux d'isolation bâclés. « *Mettre 30 cm d'isolant ou même 40 cm en combles perdus, ça semble idéal mais ça isole très mal si l'air passe par endroits*, souligne Julien Ducrotois, responsable de pôle à l'Espace Info Énergie de l'Ageden, en Isère. *Or ça arrive avec l'isolation à 1 €. La pose d'une membrane pare-vapeur au sol est nécessaire dans certains cas, le traitement de l'étanchéité de la porte ou de la trappe d'accès doit être réalisé systématiquement, mais ces travaux ne sont pas traités en général, ou payés plein tarif. Pourtant, quand il y a des joints de 1 cm autour de la trappe, les déperditions de chaleur sont importantes* », poursuit le spécialiste.

S'il y a tant de ratés, c'est que d'une part les offres à 1 € font le minimum, et d'autre part que ce dispositif des certificats d'économie d'énergie est devenu le **terrain de jeu favori des réseaux et des sociétés de démarchage malhonnêtes**. Leur unique but est de faire de l'argent facile en récupérant un maximum de certificats d'économie d'énergie, la réalisation et la qualité des travaux sont le cadet de leurs soucis.

Quant aux offres de chauffage à 1 €, elles ont été lancées tout récemment et elles sont réservées aux ménages très modestes. Mais les entreprises sans scrupules sont déjà sur le coup. On appelle pour faire signer un dossier d'aides qui repose « sur le service public » et le ménage se retrouve avec un bon de commande à 30 000 € ! Inutile de préciser que la vigilance s'impose.

TROIS RÈGLES DE BASE POUR ÉVITER LES ARNAQUES

- Ne jamais donner suite à un démarchage téléphonique.
- Exiger un devis détaillé avant les travaux, même si ça ne coûte qu'un seul euro.
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info Énergie local pour être conseillé gratuitement et sans parti pris sur les travaux d'économie d'énergie les plus pertinents pour son logement.

Lire aussi

- **[Ampoules gratuites et isolation à 1 € - Arnaque ou bonne affaire ?](#)**
- **[Rénovation énergétique - Entrée en scène de « Faire, tous éco-confortables »](#)**
- **[Isolation - Gare à l'arnaque au ministère](#)**



Élisabeth Chesnais
[Contacter l'auteur\(e\)](#)